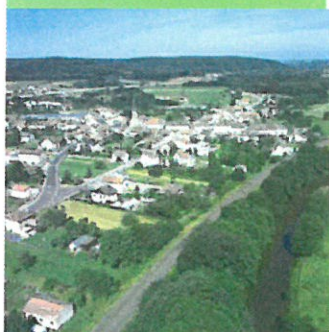


ÉTÉ 2008 N° 460

JUILLET 2008



Le Nouvel entre nous

Bulletin communal d'informations de Thiaville / Meurthe



Trois mamans médaillées

Dans ce numéro :

En direct du Conseil	2
Vie du village	3
Concours maisons fleuries	4
Composez vos jardinières	5
Spécial environnement	6
trucs et activités diverses	7
Les échos du village et infos	8
Cela se passe à Thiaville	9
Centre de loisirs, infos jeunes	10

Directeur de publication :
Michel Georges

Équipe de rédaction
Marie Claude Hilselberger,
Odile Lhuillier, Martine Pettovel,
Eddy Rey,
Dominique Thiriet

Mise en page
Damienne Villaume

Téléphone : 03 83 71 41 73
Dépôt légal 328/820

Retrouvez nous sur le web
<http://www.thiaville.com/>

En direct du conseil

Les délibérations du 20 juin 2008

Journée de solidarité

Elle a été fixée au lundi de Pentecôte pour le personnel communal

Forêt

Escompte pour paiement comptant

Le conseil n'accordera pas d'escompte pour paiement comptant lors des ventes de bois communaux

Location cabane de chasse

Renouvellement de concession pour une période allant du 01/07/2008 au 30/06/2012

Tarifs :

58,49 € par an pour la location de la cabane de chasse au profit de la commune

90 € HT pour 4 ans au profit de l'ONF (frais de dossier)

Investissements :

Instruction et demande de subventions à propos des dossiers relatifs à :

L'extension et le renforcement de l'éclairage public

- Rue Bellevue
- Chemin Grandrupt
- Ajout d'un point lumineux au Petit Paris

Un système de relevage des pompes d'assainissement pour les opérations de maintenance

L'étude et la réalisation d'un moyen de chauffage adapté au profit de la salle Biétry

En juillet et août seule la permanence du mardi est assurée

En juillet le secrétariat restera ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h comme à l'accoutumée

En août, en cas d'urgence vous pouvez joindre le maire ou les adjoints aux numéros suivants

Michel Georges

tel : 03 83 71 43 79

Dominique Thiriet

tel : 03 83 71 43 54

Damienne Villaume

tel : 03 83 71 41 70

Sylvain Barp

tel : 03 83 71 4165

Eric Poirel

tel : 03 83 71 41 90

Budget

	Dépenses	Recettes
Inscription de nouveaux crédits	Honoraires commissaire- enquêteur 2936 € Branchement gaz bâtiment mairie : 781 € Emprunt Pré de la Scie : 2566 € Nouveau photocopieur : 900 € Subvention coopérative scolaire voyage de fin d'année 500 €	<i>Nouveau crédit au compte recettes :</i> Dotation solidarité : 3283 € une partie de la vente de la maison : 3000 € Intérêts de placement : 1400€

Par ailleurs, le Conseil sollicite du Conseil Général une subvention dans le cadre de la dotation de solidarité pour les dépenses d'investissement présentées ci contre

Budget communal

Grosses poubelles : 188 €HT

Panneaux de signalisation :

119,97 € HT

Coffre fort : 499,99 € HT

Alarme Mairie : 2833 € HT

Tondeuse : 1167,37 € HT

Budget eau / assainissement

.Regards : 656,03 € HT

Compteurs : 472,61 € HT

Modification de délégation au SIEG et PAG

Composition

Délégués au syndicat inter-communal d'épuration du Clairrupt (SIEG)

Titulaires

Georges Michel
Barp Sylvain
Villaume Damienne
Poirel Eric

Bontemps Marcel

Suppléant :

Thiriet Dominique

Délégués au Syndicat du Parc d'Activités de Grandrupt (PAG)

Titulaires

Georges Michel
Thiriet Dominique
Corazza Eric
Pettovel Martine
Burgan Annie

Suppléants

Bontemps Marcel
Poirel Eric

Nouveau règlement des maisons fleuries

Il est annexé dans les pages suivantes et entre en vigueur le 1^{er} juillet 2008



Révision du PLU et du zonage d'assainissement

Modifications du PLU et des zonages d'assainissement suite aux observations de M. le Préfet et du rapport de M. le Commissaire – Enquêteur :

Le Conseil Municipal

décide d'apporter au dossier de PLU les modifications suivantes:

Agrandissement de la zone U au lieu dit « Fin des Oignons » pour englober une partie de la parcelle n°12 ainsi que le petit bâtiment de la parcelle 17.

Classement de la parcelle ZD n°17 en zone d'assainissement collectif conformément à l'avis de monsieur le Commissaire Enquêteur. Le règlement sera également modifié pour intégrer cette obligation ainsi

que le zonage assainissement,

Maintien en zone 1 AUc d'une partie de la parcelle n°61 au lieu dit "derrière le mur qui deviendra effectivement constructible dès que les viabilités seront réalisées sur le terrain,

Modification des limites de la zone 1 AU en bordure de la rue du Moulin en intégrant les bâtiments existants en bordure de la rue en zone U.

Vie du village

Nouveaux habitants

Monsieur David REI et madame Anne Sophie BRETON ont emménagé au 11, rue de la Libération

Mariage

Le 14 juin 2008

Karine GERARD et Didier POIREL se sont dits « oui »

Le produit de la quête est à partager entre l'association « Arc en Ciel » et l'association familiale.

Tous nos vœux de bonheur

Décès

Monsieur Georges SOLINSKI est décédé le 21 avril 2008 à l'âge de 80 ans

Monsieur Paul GEORGE le 26 avril 2008. Il avait 86 ans.

Madame DZIUBAKIEWICZ Andrée née MELLET, décédée le 30 juin 2008 à Saint dié des Vosges à 68 ans

A leurs familles dans la peine, nous adressons nos très sincères condoléances.

Nous apprenons également le décès de madame Gilberte Vilmin le 12 mai 2008 à Lagardelle sur Leze (Haute Garonne).

Elle était née à Thiaville le 22 décembre 1917.

Nouveau règlement concours des maisons fleuries

ARTICLE 1

Le concours communal des maisons fleuries est ouvert à tous les habitants de THIAVILLE SUR MEURTHER.

ARTICLE 2

Le concours communal des maisons fleuries est placé sous la responsabilité du Maire.

ARTICLE 3

Le concours communal des maisons fleuries est jugé sur place par un jury composé des membres de la commission communale "MAISONS FLEURIES" avec la participation éventuelle d'autres personnes appartenant à la commune.

ARTICLE 4

Le jury est présidé par un adjoint au Maire et en cas d'empêchement par une personne désignée par le Maire.

ARTICLE 5

Le jury communal opérera le

classement des lauréats par catégorie et selon les critères définis à l'article 7.

Le jury communal aura toute latitude pour la répartition et la détermination de la valeur des prix qu'il lui appartient de fixer librement en fonction du crédit mis à sa disposition.

ARTICLE 6

Devront être exclus des lauréats :

les habitants appartenant au Conseil Municipal,

les membres du jury

les habitants qui, auront été classés TROIS fois successivement 1^{er} ou 2^{ème}. Cette exclusion sera de 5 années.

L'année de leur mise hors concours, les habitants se verront remettre une médaille communale et un diplôme.

ARTICLE 7

Catégories et critères de notation

Le jury se prononcera suivant 3 catégories :

- Façade sur rue
- Maison avec jardin sur rue
- Maison individuelle

Le dicton du mois

« Avec de la sauge dans son jardin, on n'a plus besoin de médecin »

Critères de notation du concours des maisons fleuries

1er	Choix des plantes	4 points	Sur 20 points
2ème	Entretien des plantes (soin et propreté)	4 points	
3ème	Harmonie de l'ensemble (beauté, décoration)	4 points	
4ème	Originalité	4 points	
5ème	Appréciation personnelle	4 points	

ARTICLE 8

Les décisions prises par le jury communal à partir des critères ci-dessous seront sans appel et devront être acceptées par l'ensemble des habitants.

ARTICLE 9

Le présent règlement, qui annule tout règlement antérieur, entrera en vigueur à compter du 1er juillet 2008. Il ne pourra être modifié que par le Conseil Municipal de THIAVILLE SUR MEURTHER.

Composez de jolies jardinières fleuries

A partir de mi-mai, les risques de gelées sont terminées, (*les saintes glaces 11, 12, 13 mai*) sont passées et théoriquement les gelées de printemps sont passées).

Les jardineriers vous offrent en cette période un vaste choix de végétaux qui vous permettent de réaliser des compositions avec des plantes vivaces, plantes annuelles, plantes à feuillages, des mélanges de couleurs et de textures, de formes de fleurs, d'origines de plantes.



Soyez créatifs !



Mais avant de commencer, quelques conseils pour vous aider à réaliser de jolies jardinières de 50 cm :

Choisir un terreau de qualité. Incorporez dans le terreau un engrais à libération lente qui apportera une "nourriture" à vos plantes toute la saison et vous facilitera l'entretien.

Placez vos plantes sur 2 rangs, le premier rang étant la place de choix pour les plantes retombantes et le deuxième rang étant recommandé pour les plantes à port droit.

Vous disposez ainsi d'un premier plan et d'un deuxième plan, votre jardinière se transforme ainsi en un mini massif !

Choisissez bien les plantes que vous associez : éviter d'associer une plante à très fort développement avec une plante à petit développement, sinon la première va prendre le dessus sur la deuxième et vous obtiendrez une association déséquilibrée.

Pensez au côté évolutif de la jardinière, il n'est pas nécessaire d'avoir toutes les plantes fleuries en même temps. Jouez sur les précocités pour pouvoir découvrir d'autres fleurs en cours de saison.

Composez de jolies jardinières.
Quelques idées...



Pour vous aider à démarrer, voici quelques idées de composition pour vos jardinières :
Jardinière Soleil :

Un Gazania Gazoo Yellow (jaune d'or), un Bidens Solaire compact, un Pétunia Prism Sunshine, un Lysimachia nummularia (plante à feuillage jaune vert). A noter le choix du Bidens Solaire compact, beaucoup moins envahissant que le classique et compatible avec ces autres plantes.



Jardinière Nid de Dinosaur :

un Bacopa Cabana white (blanc à coeur jaune), une Verveine Babylon white, un Helichrysum italicum, un Solanum melongea (Aubergine produisant des fruits blancs comestibles). Une jardinière pour faire rêver les enfants le temps de voir apparaître les "oeufs de dinosaures" !

Jardinière Rêve Bleu :

2 Verveines Babylon Light Blue (bleu ciel), 1 Helichrysum italicum, 1 Verveine Babylon Blue (bleu foncé) et 1 Verveine Babylon purple.



Laissez donc libre cours à votre imagination ...

Spécial environnement

Que faisons nous de nos déchets ?

Aujourd'hui, dans le cadre de la communauté de communes du Cristal (CCC), nous avons une déchetterie et nous faisons le tri sélectif dans les sacs verts.

Il faut savoir que les sacs jaunes sont collectés en même temps que les sacs noirs mais sont traités séparément; Les sacs verts sont transportés au Centre de Tri Barisien de Vaudoncourt où les différents matériaux sont triés avant de partir vers des filières de recyclage.

Quant à la déchetterie, elle voit augmenter sensiblement la quantité réceptionnée : +22% en 2007 par rapport à 2006. Les déchets verts en particulier ont augmenté. Ils sont amenés à l'exploitation de GAEC des frères Thiébaud où ils sont transformés en compost. N'oubliez pas que ce compost est mis à la disposition des habitants.

N'oubliez pas que le compost est mis à la disposition de tous les habitants de la CCC

Pouvons nous limiter les déchets ?

Cela commence devant un étalage ou dans les rayons d'un supermarché.

Préférons ainsi les produits réutilisables aux produits jetables, privilégions ceux bénéficiant d'un écolabel, par exemple le NF environnement. Cela incitera les industriels à intégrer les préoccupations écologiques dans la conception de leurs produits. Evitons les emballages superflus, qui ne servent que le temps du transport.

Préférons les produits concentrés, les éco-recharges, les produits sans emballage, ou encore achetés à la "coupe"

Choisissons nos fruits et légumes au détail. Bananes, concombres, pastèques n'auront d'emballage que notre panier.

Nous préférons les fournitures scolaires dans des magasins spécialisés, gommes, crayons, stylos sont sans emballage.

Enfin, sacs, cabas, cagettes pliables seront toujours en bonne place dans le coffre de notre voiture pour nos achats prévus ou non.



Horaires de la déchetterie

	Hiver du 1er octobre au 14 mars	Été 15 mars au 30 septembre
Lundi	10h—11h30 13h30—16h30	10h—11h30 14h—17h30
Mercredi	13h30—16h30	14h—17h30
Vendredi	13h30—17h	14h—18h
Samedi	9h—11h30 13h30—17h	9h—11h30 14h—18h

Prochain ramassage des encombrants le 18 septembre 2008 n'oubliez pas de les sortir la veille au soir

Mieux on respecte les consignes pour remplir les sacs jaunes et plus « caractérisation » est bonne, c'est-à-dire moins il y a de refus et moins on paie ! Alors faisons attention à ce qu'on met dans les sacs.

On peut aussi limiter les déchets en refusant la pub avec ce petit autocollant ci-dessus qu'on peut se procurer en mairie

Des « trucs » économiques et bons pour l'environnement

Citrouilles

Lorsque les courges, citrouilles, potirons sont en fleurs, retournez deux bouteilles de lait même périmé (mais pas coagulé) et laissez couler, les courges vont grossir



Vacances des plantes vertes

Un lacet placé dans un pot et trempant dans une bassine (15 jours)

Une serpillère mise sur l'évier. Une partie trempant dans le bac et le reste sur l'égouttoir pour plusieurs pots (15 jours)

3-4 serviettes de bain au fond de la baignoire bien mouillées gardent la

fraîcheur (15 à 20 jours) pour plusieurs pots

Désherber

Remplir un arrosoir d'eau bouillante, ajouter 100g de gros sel. Uniquement sur les allées ou trottoir

L'eau des pommes de terre cuites ou des épluchures bouillies avec 150g de sel fait le même effet (particulièrement sur les orties)

Des « trucs » contre les insectes en été

Moustiques, mouches

La pique de moustique sera soulagée par une gousse d'ail coupée en deux frottée sur la pique.

La lavande les fait fuir

Les mouches fuiront avec des bouquets de sureau, lavande, menthe ou herbe aux écus sur les fenêtres ou suspendue

Guêpes

Protégez votre table de jardin. Lorsque vous mangez en plaçant au centre, une branche de feuilles de tomates

Piqures d'insectes

Dans un flacon, mettez de l'alcool à 60° et une grosse poignée de fleurs de pissenlits. Laissez macérer 8 jours, filtrez et conservez dans un flacon fermé.



Moustiques

Un pot de basilic sur une fenêtre

De la citronnelle ou de l'huile de géranium dans une coupe, ou sur les ampoules électriques avant d'allumer, également dans le creux de la cire d'une bougie (repas dehors)



Conseils de mamy Mary « spécial chaleur »

Pour rafraichir une pièce :

Fermer les volets

Vaporisez de l'eau froide additionnée d'une cuiller à soupe d'alcool de menthe par litre sur les stores. Le vent les traversant rafraichira votre pièce.

Placer devant un ventilateur un panier en métal garni de glaçons, mettre un récipient pour récolter l'eau

Pour se rafraichir

Tremper les coudes dans un lavabo d'eau froide

Si vos jambes sont lourdes et gonflées le soir quand il y a de fortes chaleurs, pensez à mouiller deux serviettes de bain le matin, à les mettre dans un plastique au congélateur pour la journée. Il ne reste plus qu'à en emballer vos jambes le soir.

Pour désaltérer une personne âgée qui ne veut pas boire

Lui préparer une boisson gélifiée en ajoutant 2g de gélatine (1 feuille dissoute dans un peu de liquide chaud) à ¼ l de liquide (infusion de fruits rouges sucrée au sirop de framboises, jus de fruit, thé ...). Mettre au frigo quelques heures, cette gelée se mange à la cuiller.

Tournoi de foot le dimanche 1er juin 2008

le Foyer Rural de Thiaville organisait ce dimanche son tournoi annuel de football, auquel participaient les équipes de Bertrichamps, Mont sur Meurthe, Raon D, Thiaville et Xernaménil.

Cette dernière remportait le Challenge du Foyer Rural, avec 3 matches gagnés et 2 nuls.

La remise des coupes a eu lieu en présence de Mme

Xernaménil vainqueur à Thiaville

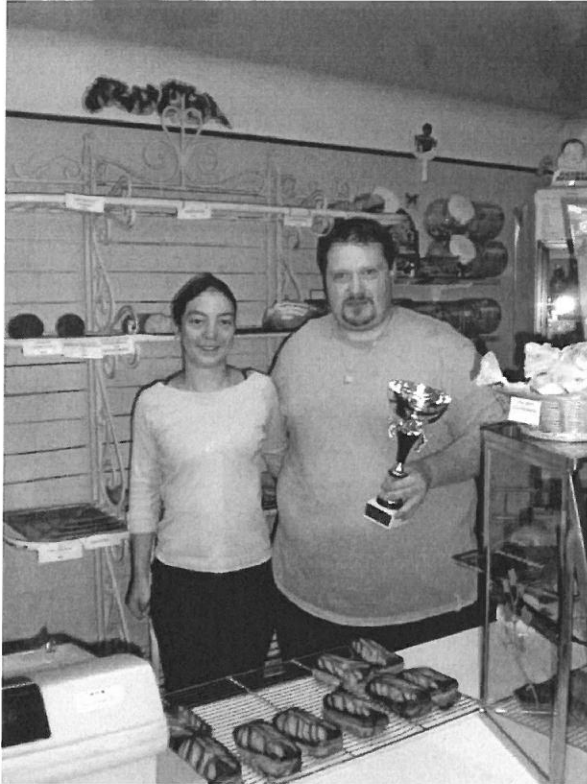


Remise de la coupe du conseil général

par Mme Falque

FALQUE, conseillère Générale du Canton de Baccarat et des membres du Conseil Municipal de Thiaville Dominique Thiriet et Damienne Villaume, du foyer Rural et de la boulangerie locale.

De plus le trophée du fair-play a été décerné à l'équipe de Mont sur Meurthe.



Les échos du village

Notre boulanger a eu le 2^{ème} prix du meilleur pâté lorrain de Meurthe et Moselle

Le concours du meilleur pâté lorrain de Meurthe et Moselle a eu lieu le mercredi 4 juin 2008 dans le cadre de la Foire Exposition Internationale de Nancy.

25 candidats se sont présentés

Les critères de notation concernaient

le goût,

l'aspect,

la découpe,

la cuisson et

le feuilletage

La remise des prix a eu le lundi 9 juin 2008 lors de la clôture de la Foire

Informations diverses

Rentrée des catéchistes

Les parents désireux de faire connaître à leurs enfants « la vie de Jésus et Marie » peuvent les inscrire le samedi 6 septembre 2008 de 9h à 12h et de 14h à 16h à la salle saint Joseph à Thiaville

Cette inscription concerne les enfants nés en 2002 et 2003 qu'ils soient de Thiaville, Lachapelle ou Bertrichamps

Pour toute information complémentaire, vous pouvez appeler au n° 03 83 71 40 80

Assemblée générale des Anciens Combattants

Comme chaque année, l'Assemblée Générale des Anciens Combattants de Thiaville / Lachapelle a eu lieu le dimanche 10 février 2008 en présence de tous les membres de la section. Il a été procédé à l'ordre du jour

- Rapport moral
- Compte rendu financier et cotisation annuelle
- Vie de la section
- Questions diverses

La séance fut levée vers 12h30

Merci à Monsieur le maire pour sa présence ainsi que pour la mise à disposition de la salle de réunion

Le Président

Rions un peu Thierry et Nadine sont des malades mentaux qui résident dans un hôpital psychiatrique.

Un jour Nadine longe la piscine.

Elle tombe à l'eau et coule à pic.

Ni une ni deux, Thierry saute à l'eau et va chercher Nadine au fond.

Il la ramène à la surface.

Quand le Directeur apprend l'acte héroïque de Thierry, il décide de le laisser sortir immédiatement car il pense que si Thierry est capable d'un

tel acte il doit être mentalement stable.

Le Directeur va lui-même annoncer cette bonne nouvelle à Thierry.

Il lui dit:

-J'ai une bonne et une mauvaise nouvelle à t'apprendre !

-La bonne c'est que nous te laissons sortir de l'hôpital parce que tu as été capable d'accomplir un acte de bravoure en sauvant la vie d'une autre personne.

-Je crois que tu as retrouvé ton équilibre mental.

-La mauvaise, c'est que Nadine s'est pendue dans la buanderie avec la ceinture de sa robe de chambre.

Et Thierry de répondre au Directeur : - Elle ne s'est pas pendue, c'est moi qui l'ai accroché pour qu'elle sèche.

L'ADMR prête à intervenir auprès des habitants du village

A la salle Bietry, en présence de Michel Georges, maire, le comité d'entraide pour les affaires sociales animé par Marie-Claude Hilselberger avec Joël Boudot, Dominique Thiriet (premier adjoint), Odile Lhuillier, Annie Burgan, Eric Poirel et Martine Pettovel avaient convié tous les anciens du village autour de Mme Thiery, présidente de l'ADMR de Baccarat, et de ses assistants, pour une réunion d'informations complète sur les services de l'association.

Une assemblée nombreuse et intéressée a découvert les services d'aide de la vie quotidienne qui permettront à chacun de rester en toute sécurité à son domicile même si l'âge et le handicap l'empêchent de réaliser les tâches quotidiennes. *« Avec l'esprit d'entraide et d'ouverture qui les caractérise, les bénévoles de l'ADMR sont à l'écoute de tous. Vivant près de chez vous, ils connaissent bien votre environnement ; ils définissent avec vous une offre personnalisée et vous conseillent sur son financement. Chaque attente a une réponse appropriée, qu'il s'agisse de ménage, repassage, jardinage, petit bricolage, télé-alarme. Les bénévoles de l'ADMR élabore avec les personnes âgées et leurs proches, la solution sur mesure. L'ambition de l'ADMR est de permettre aux personnes handicapées de vivre chez elles en toute indépendance et en toute liberté »* confiait Mme Thiery. Après un goûter, chacun a reçu une plaquette de l'ADMR lui donnant les informations utiles.

tel : 03 83 75 36 33



Les heureuses récipiendaires et leurs familles



L'ADMR de Baccarat a tenu une réunion d'information dans la cité

Trois mamans à l'honneur

A l'occasion de la fête des mères, une sympathique cérémonie s'est déroulée salle Bietry où le premier magistrat de la commune, Michel Georges, entouré des ses adjoints et de conseillers municipaux a eu le plaisir d'accueillir trois mamans et leurs enfants pour leur remettre le médaille de bronze de la famille française sous le regard de leurs maris.

Danièle Bernard avec Catherine née en 1962, Pascale en 1963, Martine en 1968 et Philippe en 1969

Annie Burgan, conseillère municipale avec Sophie née en 1983, Julien en 1985, Maxime en 1988 et Romain en 1991.

Catherine Michel ancienne conseillère municipale, avec Estelle née en 1977, Myriam en 1978, Coralie en 1981 et Loïc en 1985.

Dans son intervention le Maire a rappelé les valeurs de la famille : « elle est le creuset et le lieu privilégié de la transmission des valeurs comme le respect, l'honneur, la tolérance, la politesse l'affection, la solidarité, la complicité et l'entraide » il n'a pas manqué de rappeler le rôle exigeant et essentiel d'une maman qui permet à un enfant de s'épanouir.

Centre de loisirs Arc en Ciel

Le centre de loisirs Arc en Ciel se déroule à l'école de Thiaville du 7 juillet au 1er août 2008

Il accueille les enfants âgés de 4 à 14 ans de 8h 00 à 18h00

Vous pouvez encore inscrire vos enfants pour les semaines à venir

Il suffit d'adresser

- un dossier d'inscription que l'on peut se procurer en mairie
- Une fiche sanitaire
- Une fiche de renseignements

Tarifs

- 63 € par semaine avec repas
- Un tarif dégressif s'applique à partir du deuxième enfant : 58€ avec repas
- La semaine sans repas est à 53€ par enfant
- une garderie est proposée la matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h30 sur simple demande à l'avance pour 2€



ANIMATIONS MULTIPLES CHAQUE SEMAINE:

En particulier la deuxième semaine du 14 au 18 juillet, semaine des jeux olympiques avec une grande fête le 15 juillet, passage de la flamme olympique accompagnée de flambeaux dans le village puis feu d'artifice à la nuit tombée.

Tous les Thiavillois sont invités à cette fête



Le thème de la semaine du 21 au 25 juillet est **Nature et Camping**

Et la dernière semaine du 28 juillet au 1er août, il y aura une **grande kermesse et un repas**



Infos jeunesse



LA FIN DES BILLETS D'AVION

240 compagnies aériennes du monde entier se sont mises d'accord et ont décidé de ne plus éditer leurs billets d'avion en papier. Les titres de transport seront donc remplacés par des billets électroniques. Ce nouveau principe offre plusieurs avantages : les passagers pourront s'enregistrer eux-mêmes avec des bornes en libre service et les compagnies aériennes feront une économie de 3 milliards de dollars par an ! La prochaine évolution est déjà en cours d'étude : il s'agira d'un code envoyé directement sur le téléphone portable par SMS, MMS ou email.

QUI A INVENTÉ LE STYLO BILLE ?

C'est un certain Ladislav Biro, journaliste d'origine hongroise, qui lit au point ce stylo révolutionnaire. Le système était à la fois simple et ingénieux : une petite boule métallique, à l'extrémité du stylo recueillait l'encre située à l'intérieur de celui-ci et permettait d'écrire de manière confortable et régulière. Fini l'encre sur les doigts et les taches sur le papier ! En 1950, Marcel Bich achète cette invention et lance le stylo à bille dans toute l'Europe. Il le baptise « BIC », un nom facilement identifiable

